

Formation Montage, Démontage et Utilisation des Echafaudages Fixes de moins de 16m.

Durée : 2 jours CONVENTION CARSAT N°07BEch13010

<p>PUBLIC CONCERNE Toute personne devant monter, démonter et utiliser des échafaudages roulants et/ou fixes.</p> <p>PRE-REQUIS Visite médicale, avoir été formé en travaux en hauteur et port du harnais</p> <p>OBJECTIFS Permettre aux utilisateurs de savoir monter, démonter et utiliser un échafaudage afin qu'il soit utilisé sans risque</p> <p>METHODES PEDAGOGIQUES Méthode active permettant la participation du stagiaire. Vidéos. Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire Contrôle permanent des connaissances par le formateur. Support de cours.</p> <p>APPLICATION PRATIQUE Mise en situation réelle de montage, démontage d'un échafaudage.</p>	<p>Instances et Organismes de Prévention OPPBT, CNAM, INRS, DIRECCTE...</p> <p>Information sur les différents types d'échafaudages existants : Echafaudage à pied : Echafaudage roulant : Echafaudage à préfabriqué : Echafaudage multidirectionnels : Echafaudage à tubes et colliers</p> <p>Réglementation : Décret du 8 janvier 1965 décret du 1^{er} septembre 2004 Recommandation 408 ED de l'INRS 6074 Réglementation sur le travail en hauteur</p> <p>Les risques et le montage : Adopter un comportement responsable lors de la mise en œuvre ou de l'utilisation d'échafaudage, installer des planchers de travail et de circulation. Amarrage, estimation des efforts. Justification du rôle des amarrages. Ancrages : estimation des efforts, résistance, répartition. Interruption de poteaux (passage de balcons de corniches). Franchissement d'obstacles. Installation de potence de levage.</p> <p>Mise en œuvre - sécurité : Communiquer, rendre compte, aménager l'air du travail, choix des appuis, le calage, verticalités/horizontalité, hauteur libre des montants, contreventement, garde corps de sécurité définitif et garde-corps de montage, EPI, filet, amarrages, ancrages, vérins, chevilles, plan de prévention, PPSPS, les autorisations : voirie, travail, ...</p> <p>Vérifier le montage par rapport au plan ou à la notice : Vérification des échafaudages après montage, cas de rebu d'un examen visuel, prévention des risques liés aux manutentions</p> <p>Dispositions générales Délégation de pouvoir Responsabilité civile et pénale en cas d'accident. Formation pratique sur . Echafaudage à pied (fixe) de moins de 16m</p>
--	---

ast formation

Centre école : 53 Rue de la Glacière ZI Les Bagnols 13127 VITROLLES

TEL : 04 42 75 24 10 FAX : 04 42 75 24 20 email : ast.formation@free.fr

Siège social: 1 140 André Ampère - Z.I. les Milles - CS 80544 - 13594 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 75 24 10 Fax : 04 42 75 24 20

Site : <http://www.astformation.fr>

N° SIRET : 482 096 039 00011 APE : 742C N° d'existence DIRECCTE : 93 13 11 84 013